

je ne laisserai passer aucun jour sans vous rendre mes hommages et vous adresser mes prières. Eh ! comment, ô aimable Mère ! pourrais-je vous oublier un seul jour, puisqu'à tous les moments vous pensez à moi et ne cessez de vous occuper de mon bonheur.

O Vierge Sainte ! me voilà donc consacrée à votre service, je suis à vous et vous appartiens sans réserve. C'est à vous maintenant à écarter les dangers auxquels je suis exposée, à dissiper les ennemis de mon salut et à soutenir ma faiblesse. J'ai la douce confiance que vous allez m'assister dans tous les moments de ma vie, diriger mes pas dans ce monde où il y a tant d'écueils pour moi, et me conduire au port de la bienheureuse éternité où j'espère vous louer, vous aimer avec tous les élus sans fin et sans partage. Ainsi soit-il.

Après cet acte de consécration, Monsieur le Directeur prononce la formule suivante de réception.

*Ego, auctoritate quâ fungor, et miki concessâ, admitto vos in Congregatione Immaculatæ Conceptionis beatæ Mariæ Virginis et vos facio participes omnium bonorum spiritualium ejusdem societatis, in nomine † Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.*

*Suscipiat vos Christus in numero consororum nostrarum et suarum famularum et concedat*